

PONTCHARRA

Les parents d'élèves ont financé l'aire de détente pour les lycéens



Le président de la PEEP donne le chèque au CPE.

Les parents d'élèves Aurélie Pommereau, Nathalie Buisine et Wilfrid Bristiel, de la PEEP, ont remis un chèque de 22 000 € à Pascal Labulle, CPE du lycée Pierre du Terrail et aux représentants de la Maison des lycéens. Une somme qui a aidé à financer une aire de détente dans le lycée. Pascal Labulle explique le projet.

Qu'est-ce que la MDL ?

« C'est une association loi 1901, indépendante des fonds du lycée. Elle organise des événements et fait des propositions pour créer des fonds : organisation du challenge Bayard, de journées à thèmes, roses de la Saint-Valentin, vente de sweats et gobelets à l'effigie du lycée, achat de bancs, tables, poubelles. Elle vise l'aménagement du lycée. La MDL correspond au FSE du collège. Chaque année, un nouveau bureau est élu. J'en suis le trésorier mais ce sont les élèves qui décident ! »

Quelle est l'évolution du projet ?

« Il y a trois ans, j'ai proposé à la MDL le projet d'une aire de détente extérieure pour les élèves. Les idées d'aménagement étaient là l'an dernier. Les assistants d'éducation ont participé. Il a fallu d'abord contacter la Région, propriétaire des locaux, qui a accepté de céder l'espace au lycée. Le proviseur a validé le projet et un sondage a été fait par la MDL auprès des élèves. L'idée du city-stade du début a été abandonnée sur les conseils de l'entreprise iséroise Playgones qui le trouvait

trop orienté vers les garçons. L'espace de détente a été installé depuis mars. C'est un projet d'élèves abouti, qui fait partie du projet de bien vivre au lycée. Nous sommes le premier établissement de la région à avoir une telle aire ! »

De quoi est composée l'aire de détente ?

« Elle comprend un terrain de volley, un baby-foot extérieur, un street workout, du mobilier en bois pour se détendre. Des tables et bancs ont été ajoutés. Le terrain de volley est utilisé toute la journée. Le street workout permet une liberté d'utilisation entre deux minutes ou deux heures ! L'espace a un succès fou, surtout entre midi et deux : il est placé juste à côté du réfectoire ! Les améliorations prévues sont de racheter du mobilier urbain et ajouter des filets pour éviter que les AED doivent aller chercher les ballons sur le toit. De l'autre côté du lycée, les tables de ping-pong en fibrociment ont été remplacées par deux tables en alu. C'est un projet qui restera. »

PONTCHARRA

Repères Le projet en chiffres

- ▶ Le coût global du projet de création de l'aire de détente est de 49 308,48 €.
- ▶ Participation de la PEEP : 22 000 €.
- ▶ Participation de la FCPE : 22 000 €.
- ▶ Participation du lycée : 5 308,48 €.
- ▶ Hors aire, coût du terrassement, financé par la Région : 9 000 €
- ▶ Coût de la plantation d'un arbre : 1 500 €.

Pour l'instant, deux arbres ont été plantés, mais il est prévu d'en planter d'autres, pour fournir de l'ombre.

La Maison des lycéens fournit les ballons de volley, ainsi que les raquettes et des balles de ping-pong pour l'autre espace de détente.